



Yverdon-les-Bains, le 15 février 2023

Rapport d'activité 2022

Le Service intercommunal d'archivage (SIAr) a été créé le 1^{er} janvier 2012 par plusieurs communes neuchâteloises en vue de mutualiser les compétences et ressources archivistiques pour la prise en charge de leurs archives. Ces activités sont prises en charge par une équipe professionnelle d'archivistes et sont assurées par mandat de prestations par la société docuteam.

1. Organisation du SIAr en 2022

1.1. Membres de la Convention

Membres au 1^{er} janvier 2022 :

1. Cornaux
2. Cortaillod
3. Cressier
4. Enges
5. La Côte-aux-Fées
6. La Grande Béroche
7. La Tène
8. Le Locle
9. Milvignes
10. Neuchâtel (la nouvelle commune a repris la convention de l'ancienne commune de Corcelles-Cormondrèche au 1^{er} janvier 2021)
11. Rochefort
12. Saint-Blaise
13. Val-de-Ruz
14. Val-de-Travers

Retrait annoncé au 31 décembre 2022 : Neuchâtel

Demandes d'adhésion pour 2023 : Commune du Landeron et Centre scolaire de Colombier et environs (CESCOLE).

1.2. Commune administrative

La Commune de Cortaillod a repris la gestion administrative du SIAr dès 2021.

1.3. Équipe

Les travaux d'archivage dans les communes membres ont été effectués par les collaborateurs et collaboratrices de docuteam :

- Raphaël Barman, informaticien
- Ivan Barreau, archiviste et conseiller en gestion documentaire
- Julie Baumberger, archiviste
- Vanessa Bilvin-Krause, archiviste
- Lenaïc Capt, archiviste agent en information documentaire
- Michèle Giorgianni, archiviste
- Nathalie Guillod-Falconet, coordinatrice de l'équipe de gestion d'archives
- Céline Haeni, archiviste
- Gilliane Kern, conseillère en gestion documentaire

2. Participation aux réunions du SIAR

- Séance des comptes 2021 le 15 mars 2022 à Neuchâtel avec présentation du rapport d'activité.
- Séance du budget 2023 le 30 août 2022 au Locle. À cette occasion, docuteam a proposé une version révisée du mandat de prestations et un contrat à durée indéterminée pour la solution partagée d'archivage électronique docuteam cosmos.

3. Représentation et communication externe

1. Après Enges en 2021¹, des journalistes continuent de demander régulièrement des **photographies anciennes** des communes pour le **supplément « Habitat » d'ArclInfo**. En contrepartie, nous avons demandé de nous fournir une copie des articles publiés (« Les allées salvatrices de Colombier » le 3 mai 2022²).
2. **Participation à l'étape neuchâteloise de « Archive on tour »** (mars 2022) pour les 100 ans de l'Association des archivistes suisses. Les Archives de l'État de Neuchâtel ont décidé de mettre en valeur les personnes qui gèrent les archives en glissant dans cette boîte d'archives itinérante des photographies d'archivistes au travail, notamment Gilliane Kern qui prépare un plan d'archivage à son ordinateur et Gyöngyi Bernaschina qui assure la conservation des dossiers sur le long terme dans les dépôts de Val-de-Travers³.
3. **Adhésion du SIAR à l'Association des archivistes suisses (AAS)** comme membre institutionnel. Nous avons dorénavant droit à une réduction ou représentation pour deux personnes pour les événements de l'AAS, docuteam se charge de transmettre les informations aux personnes intéressées.
4. Discussion avec le **Centre scolaire de Colombier et environs (CESCOLE)** (avril-mai 2022) pour la gestion de ses archives.
5. Participation à la **Journée suisse et internationale des archives** le 11 juin 2022 à Milvignes avec présentation des activités du SIAR⁴.
6. Présentation de la **solution d'archivage électronique partagée** par les membres du SIAR lors de discussions de la direction de docuteam avec plusieurs archives cantonales et lors du docuteam community day à Zurich (9 novembre 2022) et à Lausanne (10 novembre 2022), démonstration d'un exemple d'archivage de données issues d'une application métier provenant d'une commune membre.
7. Parution d'un **article sur les archives de La Grande Béroche** dans *Littoral Région* (ouest neuchâtelois) du 2 décembre 2022 (« Plus que 300 mètres d'archives à préserver ! »)⁵. Cet article ne mentionne toutefois nullement le SIAR.

¹ <https://www.siar.ch/?p=950>

² <https://www.siar.ch/?p=990>

³ <https://www.siar.ch/?p=971>

⁴ <https://www.siar.ch/?p=996>

⁵ <https://www.siar.ch/?p=1068>

4. Développement interne (règles et outils communs, veille)

4.1. Règles et outils communs mis à disposition

1. Sécurisation du **site web** (https).
2. Discussion interne pour le choix du système d'information archivistique utilisé pour l'archivage papier et électronique. Proposition de continuer avec le système de description de docuteam (docuteam curator et docuteam webgate) en attendant un nouveau système développé par docuteam et tenant compte des nouvelles normes de description archivistique, plutôt que d'utiliser l'outil AtoM comme décidé initialement en 2021 par le SIAr.
3. Modèle de **fiche de prêt d'archives** (contrat type), modèle de **fiche d'inscription pour la consultation** et modèle de **liste pour le suivi des demandes d'archives**.
4. **Modèle de convention de don** réglant les obligations en matière d'archivage, de conservation et de consultation des fonds d'archives donnés par des particuliers.
5. **Document de présentation des processus d'archivage**⁶ pour les autorités et le grand public, à utiliser par exemple en lien avec des visites de dépôts d'archives pour les communes qui le souhaitent.
6. **Rédaction d'aides à la recherche** dans les archives : ressources iconographiques et pistes bibliographiques⁷.

4.2. Veille

1. **Analyse des applications métier** : Sur la base des travaux déjà commencés dans les communes de Val-de-Travers et du Locle, identification de critères d'analyse⁸ et préparation d'une liste d'applications utilisées dans les communes neuchâteloises contenant notamment les thématiques concernées, les autorités compétentes, les fournisseurs des systèmes, éventuellement l'historique des applications, la présence possible de données sensibles et quelques informations sur les délais de conservation et les sorts finaux pressentis.
2. **Existence des groupements intercommunaux** : Le Service des communes tient à jour une liste des syndicats intercommunaux du canton de Neuchâtel, mais lorsqu'un syndicat est dissout, celui-ci est enlevé de la liste. Le Service des communes ne tient pas une liste des anciens syndicats, d'où l'intérêt selon nous de poursuivre cette veille en documentant les données historiques⁹.
3. Enrichissement des **règles de conservation internes** avec des informations concernant la gestion des bordereaux uniques (impôts), les épreuves cantonales (écoles) et les documents comptables.
4. Formation « **Protection des biens culturels (PBC)** » (11 mai 2022) organisée à la Haute école ARC à l'initiative des Archives de l'État de Neuchâtel pour une meilleure prise en charge en cas de sinistre.

⁶ Disponible en PDF : <https://www.siar.ch/?p=1099> (support éditible transmis sur demande)

⁷ https://www.siar.ch/?page_id=1006

⁸ Centre de coordination pour l'archivage à long terme de documents électroniques (CECO), « 18-038 GT sur les systèmes d'information transversaux », https://kost-ceco.ch/cms/18-038-gt-sit_fr.html, consulté le 09.06.2021.

⁹ https://www.siar.ch/?page_id=604 et requêtes avec données de Wikidata : [https://w.wiki/LH\\$](https://w.wiki/LH$)

5. Perspectives 2023

1. **Poursuite de l'analyse des applications métier** (liste des applications avec identifications des risques possibles en matière de conservation et d'archivage), demandes d'éclaircissement aux AEN et au SIEN sur la situation de l'archivage des applications métier.
2. Préparation d'un **modèle de politique d'acquisition des archives privées** (document d'intention).
3. Réflexions sur la **conservation des supports de documents analogiques et électroniques**, en vue de mettre en place des bonnes pratiques pour l'ensemble des communes.
4. **Archivage des affaires du SIAr** datant de plus de 5 ans.

Pour le Service intercommunal d'archivage (SIAr),
Gilliane Kern et Céline Haeni (docuteam)